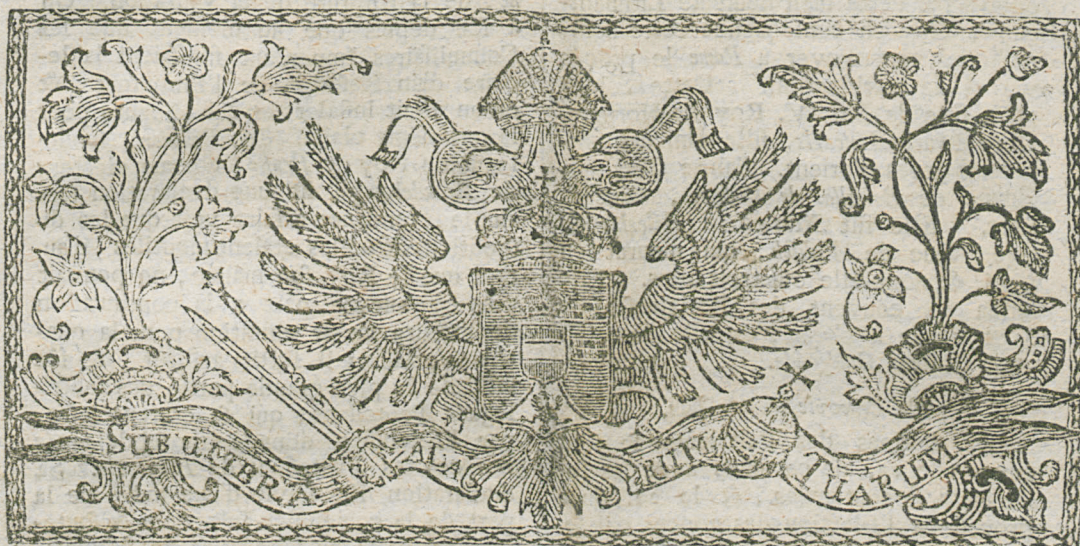




GAZETTE DE LEOPOL

DU 4. JUILLET.

De Leopold le 4. Juillet.

Le 24. Juin, la mission du Clergé seculier du Rit grec uni, a commencé par ordre de S. E. Mgr. Leon Szepieticki, Eveque de Leopold et Coadjuteur Metropolitain de la Russie, pour faire profiter des indulgences accordées pendant ce saint teins du Jubilé, tous les fideles, qui, tant ceux qui habitent la Ville; que ceux qui viennent de la campagne, visiteront processionnellement les

Eglises Indiquées, après s'être préalablement préparés par une bonne confession, et s'être munis des Sacrement de l'Eglise. Le zeile avec le quel le peuple s'est porté a cet acte de dévotion est incroyable. On en a compté jusqu'à plus de douze mille dans une seule semaine.

De Varsovie le 20. Juin.

On vient de proceder juridiquement a la verification des miracles de Sainte Jolenty, connue en allemagne sous le nom de Sainte Helene, on assure que le

Clergé & la commission envoyée pour cet effet par le *Prince Primat*, n'a pu se refuser a l'Evidence des prodiges operés par cette bien heureuse Lithuanienne, & qu'en consequence cette commission, va envoyer a *Rome* le procès verbal de verification. Cette Sainte etait fille de *Beli IV.* Roy de Hongrie, & de *Marie Lafcaris*, fille d'un des empereurs grecs d'orient. Sainte *Cunégonde*, femme de *Bolesllas le Pudique*, etait sa sœur. Elle fût *Mariee* a *Boleslas le Sage*, Duc de *Kalisch*, qui mourut en 1276. & dont elle eût trois filles. Elle fonda le couvent des Religieuses de *Sainte Claire* a *Gnesne*, ou elle se retira avec sa sœur *Cunégonde*.

De Cracovie le 18. Juin.

Les dietines des Palatinats se sont ouverts le 15. de ce mois avec les sollemnites accoutumées, & le 22. on a procedé a l'Election des nonces qui seront envoyés a la diète. Le 29. etait le jour qu'on avait designé pour la tenue de l'assemblée Generale de la grande Pologne a *Posen*. C'est la qu'en vertu d'une loix de 1768. on a dressé l'instruction qui doit preceder l'assemblée de la diète.

De Dantzic le 15. Juin.

On est fort embarrassé ici sur le choix des deputés que cette ville doit envoyer au Roy & a la Republique. Le Magistrat croit que cette deputation est parfaitement inutile dans les circonstances presentes, & peutetre at-il raison? D'ailleurs il ne se trouve personne qui veuille se charger de cette Commission. La troisieme classe des habitans, pretend qu'on peut, & qu'on doit forcer par voye d'Election, un certain nombre de citoyens a accepter cet employ; mais les deux autres classes ne veulent pas entendire parler de cet acte de violence.

De Ratisbonne le 10. Juin.

On vient d'être informé, par une Estafete arrivée ici de *Wetzlar*, allant a *Vienne*, de la Rupture de la Visitation. On a scu depuis que au moment que les Commissaires Imperiaux finissaient la lecture d'un Rescript de l'Empereur, & qu'on allait installer les subdélégués pour la quatrième classe. *M. Bxbmer*, subdélégué du Roy de *Prussé*, comme electeur de *Brandebourg*, fit une declaration tres ample, tendante a faire voir que les dispositions actuelles etaient innutiles, d'autant que le Roy son maitre, ne pouvait prendre aucune part a la continuation de l'affaire de la visitation pour la quatrième classe; il sortit aussitôt, & fût suivi de la plus grande partie des subdélégués Protestans, qui se crurent lésés, par l'Exclusion donnée aux subdélégués des cortés Protestans de *Franconie*. Sa declaration fût suivie d'une autre de la part de la commission Imperiale & soutenue de celle du Directoire de *Mayence*, & des subdélégués Catholiques, qui ont prononcé que par la demarche des subdélégués Protestans, la visitation de la chambre etait rompue. C'est ainsi qu'a fini ce grand ouvrage, auquel on travaillait depuis dix ans.

De Prague le 16. Juin.

Nous avons eu le bonheur de posseder ici a son passage, pendant 8. Jours, *S. A. R. le Prince Adolfe de Suede* frere du Roy, qui voyage en France & en Italie. Il etait accompagné de deux chambelans & d'un medecin, qui forment toute sa suite. Ce Prince qui reunit dans sa personne Royale, toutes les qualités propres a se faire adorer, nous a quitté hier, pour poursuivre sa route, emportant avec lui notre admiration, & nos regrets, & nous ayant promis de repasser ici a son Retour, au bout de deux années. Toute la Noblesse s'est beaucoup empressée a fêter ce Prin-

ce, & a lui rendre les hommages que son auguste naissance, & ses qualités personnelles meritent. Mgr. le Prince de *Fürstemberg* grand Burgrave de Bohême, l'archevêque Primat du Royaume, & le General Commandant en Chef Comte de *Wied*, ont eu l'honneur de le traiter chez eux, & ce Prince, en partant, a eu la bonté de temoigner sa satisfaction des soins qu'on avait pris pour lui rendre son séjour en cette ville, aussi agreable qu'il a été en notre pouvoir.

Vendredi dernier 14. du present mois, entre onze heures & midi, nous avons eu un orage des plus violents, accompagné d'eclairs & de tonnerre. La foudre a tombé sur le College des Exjesuites de la Ville neuve, qui depuis leur extinction, sert de Cazerne aux troupes Imperiales, a tué deux femmes de Grenadiers, occupées dans les corridors a laver du linge, & blessé legerement un Soldat qui allait fermer une fenetre, heureusement que ce vaste & couteux batiment a été preservé de l'incendie qui semblait le menacer, & qui est la suite ordinaire de pareil desastre.

On apprend que le 10. de ce mois, a peu de distance de cette capitale, on a essuyé pareillement un orage epouvantable, & qu'il tomba sur le territoire de ce lieu, une prodigieuse quantité de grêle. Les grains et les arbres ont été detruis par les torrens qui entraînaient des pierres d'une grosseur enorme. Le dommage causé par cet accident est irreparable. On a encore de pareils avis de quelqu' autres endroits; mais heureusement le mal n'étant pas general, il ne sera sensible qu'aux districts particuliers qui ont éprouvé ce malheur.

De Rome le 28. Mai.

S. S. vient de nommer les Cardinaux qu'elle s'était reservée *in petto*, dans le dernier Consistoire. Ce sont M. *Louis Valenti*, Mantouan, Archeveque de Cesa-

vée, et nonce du saint siege a la Cour de *Madrid*. M. *Jean Archinto*, milanais, Archeveque de *Philippi*, Mojordôme des sacrés palais apostoliques. M. *Gui Calca-guini*, Ferrarais, eveque d'*Osimo*, et son maitre de Chambre. Et M. *Ange Marie Durini*, milanais, Archeveque d'*Ancyre*, et President de la Legation a *Avignon*. Dans le meme Consistoire tenu avant hier, il fut proposé douze Eglises; on y preconisa celle d'*Alife*, et on y fit instance pour quatre *Pallium*. L'Eglise Patriarchale de *Venise*, est du nombre de celles qui ont été proposées, & M. le Comte *Giovannelli* y a été designé. S. S. se trouve depuis quelques jours tres indisposée de la goutte.

De Naples le 20. Mai.

L'Officier Fiscal de la Couronne a déclaré a l'Archeveque, que son archeveché serait désormais a la nomination du Roy. On ignore encore la reponse que ce Prelat a faite a cette déclaration. On sait seulement qu'il a ommis dans sa lettre Pastorale concernant le Jubilé, ces paroles, *et Apostolicae sedis gratia*.

De Paris le 4. Juin.

Tout ce qui tend a conserver l'espece humaine et a prolonger son existence, merite d'être rapporté. Il y a quelques jours qu'un particulier tomba du parapet du petit pont, dans la riviere. Une demie heure apres, il fut retiré par deux pêcheurs, qui le transporterent au corps de Garde voisin. Sur le Champ on lui administra les secours etablis par la Police pour les morts apparentes et subites, particulièrement le lavement de fumée de tabac; avec la boîte fumigatoire, inventée par le Sieur *Gardanne*. Trois heures après il fut entierement retabli.

Madame la Duchesse de *Chartres* était le 2 de ce mois a *Genes*, après qu'elle aura passé quelques jours a *Milan*, elle

ira a Naples, a Rome, et reirendra par Turin.

Le Roy a reçu Chevalier de ses ordres le Prince Lambesc, grand Ecuyer de France, le Duc de Coigny, son premier Ecuyer, le Duc d'Uzés, le Duc de Cossé, le Comte de Tessé, le Comte de Mailly d'Hancourt, le Comte de Montboissier, le Marquis de Levis, le Marquis de Beuvron, et le Duc de Civerac. Le Baron de Breteuil Ambassadeur a Vienne, n'ayant pu assister a cette reception, attendu sa residence a la Cour de Vienne, S. M. luy a Envoyé le Cordon Bleu de cet ordre, et luy a permis de s'en décorer.

Les Chevaliers de l'ordre de St. Michel, se sont assemblés le 15. du mois passé, au Couvent des Cordeliers de cette Ville, & ont tenu un chapitre, au quel le Comte de Pons Saint Maurice, Chevalier des ordres de S. M. a présidé. Après le Discours d'usage, qui a été prononcé par le Sieur Collet, Chevalier et Secrétaire du dit ordre, le Comte de Pons a reçu Chevalier, au nom du Roy, le Sieur Durand, entrepreneur des fortifications de la Ville de Douay, et Capitaine des escluses de la même Ville, et du fort de Scarpe.

Il vient de s'établir en cette Ville, sous la direction du Sieur Garnier, un bureau de restitution des choses perdues et recouvrées, pour les quelles il sera payé un dixieme de la valeur de l'effet, jusqu'a la somme de cent Livres; & au dessus de cette somme, un vingtieme, en y comprenant cependant le premier cent au denier dix. Ce bureau qui peut devenir tres utile, & qui est annoncé avec la permission du Magistrat de Police, est situé rue des Graviillers, chez le Sieur Garnier lui même.

Dimanche dernier le Comte de Melfort. Maréchal des Camps & Armées du Roy, & Inspecteur des Troupes legeres, a eû l'honneur de presenter au Roy, &

a la famille Royale, un ouvrage de sa composition, ayant pour titre: *traité sur la Cavalerie*. Cet ouvrage, a la tête du quel se trouve un frontispice représentant la disposition de deux armées, combattantes, est enrichi de planches gravées par les meilleurs maitres. S. M. apres avoir examiné cet ouvrage, qui est executé avec le plus grand soin, a bien voulu en témoigner sa satisfaction au Comte de Melfort, qui en a reçu également de tres grands eloges de la part de la Reine et de toute la famille Royale.

De Hanovre le 26. Mai.

Il vient d'arriver ici un Courier de Londres qui a confirmé la prise de Boston par les Provinciaux. On assure qu'ils ont tout en abondance, tandis que l'Armée Royale manque des choses les plus necessaires. Ce qui prouve que le parti de la cour ne gagne rien en Amerique, c'est qu'on demande encore aux Hanovriens un renfort de huit bataillons de leurs troupes, qui ont reçu ordre de se tenir prêts a marcher. Ainsi voila encore une nouvelle division. Nos troupes au reste paraissent tres contentes de la solde que leurs promet l'Angleterre; mais on craint bien qu'elles ne puissent resister aux avantages qui sont offerts par le Congrès General, aux troupes qui passent en Amerique.

Le Tirage de la Lotterie Imperiale & Royale s'est faite le 27. Juin a 4 heures, après midy, dans la grande Salle du Château, en présence du Directeur & des Commissaires du Gouvernement Deputés a cet effet, avec les formalités accoutumées.

Les Numeros sortis de la roue de fortune sont.

12. 5. 1. 63. 85.

La Direction avertit que cette Lotterie se tire tous les 15 jours, & qu'on ne peut se procurer des Billets, que jusqu'a midy, du jour ou elle se tire.